

DECRET N° 72-129 du 6 Mai 1972

portant nomination de Mr GOMEZ Thiam Théophile en qualité de Directeur-Adjoint du Service de Liaison et de Documentation.-

LE PRESIDENT DU CONSEIL PRESIDENTIEL,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Déclaration du 30 Avril 1970, instituant un Conseil Présidentiel ;
- VU l'Ordonnance n°70-34/CP du 7 Mai 1970, portant Charte du Conseil Présidentiel ;
- VU le Décret n°70-81/CP du 7 Mai 1970, portant formation du Gouvernement et le Décret n°71-149 du 4 Août 1971 qui l'a complété ;
- VU le Décret n°41/PC-SGG du 16 Avril 1964, fixant la liste des emplois ou charges pour lesquels la nomination est laissée à la discrétion du Gouvernement et le Décret n°70-122/CP du 5 Juin 1970 qui l'a complété ;
- VU le Décret n°511/PR/CAB du 22 Novembre 1962, portant création du Service de Liaison et de Documentation de la Présidence de la République du Dahomey ;
- VU le Décret n°25/PR/SLD du 18 Janvier 1966, portant organisation du Service de Liaison et de Documentation de la Présidence de la République ;
- VU le Décret n°67/PR/SLD du 12 Février 1966, nommant M. SANNI Elhadj Mouftaou Directeur-Adjoint du Service de Liaison et de Documentation de la Présidence de la République ;

DECRETE :

Article 1er.- M. GOMEZ Thiam Théophile, Expert Analyseur de 2^e classe 1^{er} échelon, est nommé Directeur-Adjoint du Service de Liaison et de Documentation, en remplacement de M. SANNI Elhadj Mouftaou admis à la retraite.

Article 2.- Le présent Décret qui prend effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressé sera publié et communiqué partout où besoin sera./.

Fait à COTONOU, le 6 MAI 1972

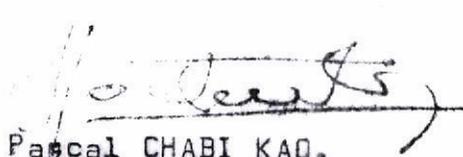
par le Président du Conseil
Présidentiel, Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,

AMPLIATIONS :

JORD 1 - PCP 6 - SGG 4 - MCP 4 -
Ministères 12 - CS 6 - DEP-DGAJL 4 -
HC 2 - IAA-DCCT-DN 3 - IGF-CF-DB 3 -
Dtion Stat, 3 - Dtion FP+S/Dtion 6 -
DI 8 - Trésor 4 - DC 5 - Gde Chanc. 1
Intéressé 1.


Hubert M A G A

Le Ministre des Finances,


Pascal CHABI KAO.